26° Année. N° 76.

OCTOBRE-DECEMBRE 1938.

SOCIÉTÉ DES ETUDES LOCALES DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC (département du Var et arrondissement de Grasse) (ancien département du Var)

> le Domaine de Touris

LE VAR HISTORIQUE & GÉOGRAPHIQUE

mighin

BULLETIN TRIMESTRIEL
SOCIETE THE
DU VIEUN TOULON

MUSÉE-BIRTE JE UE

REDACTION 9, allées d'Azémar, 9 DRAGUIGNAN

LE DOMAINE DE TOURRIS

ter (1975) er en L'argeratio des en de En la recent de de referenses es établis en en

Il s'étend sur un vaste plateau d'une superficie de 1500 hectares dont 900 sur la commune du Revest, 400 sur celle de la Valette et 200 sur celle de Solliès. Il renferme 540 hectares de terres arables; le reste est couvert de bois ou de taillis.

Sa position au milieu de collines en fit un camp retranché naturel contre, notamment, les incursions sarrasines et lui donna, depuis les temps les plus reculés, une population relativement nombreuse.

Nous avons, en ce qui a trait surtout à son histoire, recueilli quelques notes que, sous divers titres, nous allons faire connaître.

I. Transaction du 12 décembre 1287.— Elle fut passée dans le monastère du Val (La Valette) devant Jacques de Garde, notaire royal, pour mettre fin à de nombreux procès entre, d'une part, le prieur et les habitants de la Valette; d'autre part, le seigneur et les habitants de Tourris. Cet acte, résultant d'un arbitrage, accorda aux premiers le plein usage du territoire de Tourris. Etaient intervenus dans la convention : Guillaume Dracon, écuyer d'Hyères, procureur de Foulque de Bras, ce dernier prieur de l'église de Saint-Jean du monastère du Val; Guillaume Chassaud, Pierre Crapon, syndics de l'université et communauté de ladite abbaye; Guillaume

de Saint-Pierre, écuyer de Toulon, procureur de noble Reforciat, celui-ci seigneur de Trets et de Tourris; Pons de Cabriès, prévôt de l'église de Pignans; Monréal, chevalier de l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, tous deux arbitres; Pierre Coitier, chanoine de Toulon; Laugier Sicard, « discret docteur »; Hugon de Fos; Foulques de Vissier; Etienne Crapon, clerc; Gaufredi Audiffren; capitaine Jean Jourdan de Beaucaire.

II. Les seigneurs. — Malgré quelques lacunes, voici leur liste et, quand cela est possible, quelques détails sur eux:

Reforciat (1287) en même temps seigneur de Trets;

noble Rostand Fresquet (1367), de Toulon;

noble Clappier (1400);

comtes de Vintimille (...?...), seigneurs de Marseille et d'Ollioules, dont Melchior de Vintimille qui échangea le fief de Tourris contre de vastes terres à Ollioules appartenant & the state of a state and the state of the

Jean de Chautard (1550); se se contra de la contra contra

Louis de Nas (1551), époux de Catherine de Chautard, fille de Jean, qui précède (la famille des Nas était originaire d'Aix-en-Provence; en 1494, un Simon Nas y était second consul; il fut anobli par Charles VIII le 8 mars 1495 à la suite de bons services rendus pendant la conquête du royaume de Naples);

Jean-Baptiste de Nas, fils du précédent, époux en 1568 de Claudine de Thomas, fille de Jacques, seigneur de Sainte-Marguerite et d'Evenos, et d'Anne de Vinti-

mille, des comtes de Marseille ;

Bernardin de Nas (1591), fils du précédent ;

François de Nas, fils du précédent, époux en 1642 de Victoire de Saqui;

Louis de Nas, fils du précédent, époux en 1670 de Claire de Martin;

François de Nas, fils du précédent, époux en 1706

de Françoise du Bourguet;

Jean-Baptiste de Nas, fils du précédent, époux en 1745 de Marie-Thérèse de Lambert (par acte passé le 20 janvier 1783 chez Coulomb, notaire à Toulon, il abandonna tous ses droits sur Tourris à ses deux fils Jean-Baptiste-Thomas, né en 1747, et Joseph-Marie, né

en 1749) (il avait cependant déjà vendu, à un nommé Vaccon, un quartier de Tourris, appelé les Chabertes).

Par acte signé le 16 juin 1785 en l'étude de Gérard, notaire à Toulon, les deux frères Jean-Baptiste-Thomas et Joseph-Marie de Nas, aliénèrent, moyennant 45.000 livres, le reste du fief à Joseph Aguillon, négociant dans la même ville qui, d'ailleurs, avait aussi acquis du sieur Vaccon le domaine des Chabertes. Les frères Nas s'étaient pourtant réservé le droit de porter à perpétuité, eux et leur postérité, le nom de Tourris sans que l'acheteur, ses hoirs, successeurs et ayants cause pussent s'y opposer.

Quelque temps après, les deux vendeurs se retirèrent à Marseille puis à l'île Bourbon où ils ont encore des descendants. Leurs armes étaient : un lion, tirant la langue, sur champ d'or.

III. Le recensement des biens.— A la suite de l'arrêt du parlement de Provence, en date du 16 février 1540, qui ordonna le recensement général « des lieux, villages, chasteaux et de leurs hiens », le sieur Louis Burle, conseiller à la Cour des comptes à Aix, fut désigné pour procéder à cette opération dans la région de Toulon, la Valette, le Revest, Ollioules et Six-Fours. Son enquête sur Tourris donna lieu au rapport suivant:

Letago, de etabella de la ferili Le jeudi, vingt deuxième jour du mois de juillet de l'an 1540, je me suis fait transporter au lieu de Tourris auquel lieu n'y ai trouvé personne - preuve qu'il n'est pas habité - et me suis retiré au Revest qui est proche dudit lieu et, de là, dans la maison d'un particulier appelé Hugues Vidal, syndic dudit Revest, où se trouvaient Jehan Dartigue, Hugues Hermite et Pierre Vidal, lesquels, interrogés par moi pour savoir dans quel lieu se trouvait de château de Tourris et quelles maisons y a et quelles charges ont, ils ont dit que le terroir de Tourris est possédé tant par les hommes dudit Revest que ceux de la Valette et Solliès; qu'audit lieu de Tourris il n'y a ni château, ni maison car tout est détruit ; il reste cependant 'les rumes d'une maison seigneuriale et des bastides pour la remise des hommes quand ils vont y travailler.

Quant aux charges, ils payent la tasque, droit du vingtième sur les fruits, et le légume payé par les manants au seigneur de Tourris, et un onzième sur le blé et une H

dime d'un treizième au chapitre de Toulon; ils n'ont pas d'autres charges. Quant aux commodités, ils ont dit que le terroir de Tourris est bon, qu'il y a des pâturages auxquels les hommes du Revest, de la Valette, de Solliès, de la Garde et de Toulon ont droit.

Quant au Revest, ils ont dit qu'il y a 46 maisons habitées et que les habitants font à leur seigneur semblables tasques et censes qu'au seigneur de Tourris. Ils payent la dîme au dixième, le fournage au vingtième et la mouture au vingtième.

Quant au terroir, ils disent qu'il est malaisé à cultiver ».

IV. Le château et le parc. — Jean-Baptiste de Nas, époux de Claudine de Thomas, fit, en 1568, année de son mariage, transformer en château la vieille demeure

seigneuriale.

Ce château est une vaste maison carrée, flanquée à chaque angle de grandes tours cylindriques. Son extérieur, simple et modeste, est agrémenté par de la mousse, au vert tendre et velouté, qui s'harmonise admirablement avec les tuiles rouges de la toiture des tours. Son style est cependant lourd et massif. Ses murs mesurent 1^m à 1^m50 d'épaisseur, selon leur position. A l'intérieur, il n'a rien de remarquable si ce n'est, au rez-dechaussée, une haute cheminée à gauche de laquelle on voit un cellier, vestige d'une prison à double compartiment et à ouverture haute, étroite et grillagée.

Il s'élève au centre d'un vaste parc couvert d'une végétation luxuriante : arbres à essences, platanes gigantesques arrosés par un ruisseau dont les eaux vont se déverser, à l'aide d'une canalisation en poterie, dans un grand réservoir dit le Goudron. A côté du château, on voit une chapelle minuscule, de style gothique, renfermant un tableau de Saint-Jean-Baptiste, un confessionnal, une sacristie, une tribune à colonnes et cette

inscription latine

HOC TEMPLUM ANTIQUUM
AB EMILIO TESSIER TURRIS DOMINO
REPARATUM FUIT ANNO
MDCCCLXII (1)

⁽I) Traduction : Ce temple antique fut réparé en l'année 1862 par Emile Tessier, propriétaire de Tourris.

Un petit cimetière apparaît à 50 mètres de la chapelle; il est clôturé; un cyprès orne chaque angle; une petite croix en fer surmonte la porte d'entrée. Parmi les tombes, se trouve celle de Joseph Aguillon, ancien propriétaire et dernier seigneur de Tourris.

V. Tourris actuel. — Il renferme une douzaine de maisons dans le voisinage même du château puis d'autres qui en sont éloignées de 250 à 300 mètres. La plupart portent le nom de l'industrie à laquelle leurs anciens habitants se livraient. Ainsi, on remarque celles de Goudron et de la Verrière, la première rappelant le traitement de la résine, la seconde la fabrication d'objets en verre, notamment de bouteilles.

Du reste, à part quelques cultivateurs, les cinquante personnes environ qui forment la population actuelle continuent à exploiter les produits des bois et ceux de sablières et de carrières qui abondent. Ces dernières donnent même des pierres de taille très recherchées parce qu'elles ont une grande analogie avec le marbre.

L'eau est abondante et limpide. Devant le château se trouve même un grand bassin qui, à l'aide de conduits souterrains en maçonnerie, reçoit le trop-plein des eaux des barrages supérieurs du Camp de Merle. Ce dernier quartier, au nom historique, évoque le séjour qu'y firent, en 1793, sous le commandement du général Merle, de nombreuses troupes de l'armée révolutionnaire assiégeant Toulon (2).

C'est tout ce que nous pouvons dire du domaine de Tourris qui, plutôt délaissé autrefois, attire aujourd'hui sous les frais ombrages de ses pins, de ses mélèzes et de ses chênes, une foule de touristes et d'excursionnistes.

F. JOSEPH, ingénieur de direction principal de travaux.

⁽²⁾ Camp de Merle ne serait-il pas une déformation de Cantemerle ? On sait qu'il existe en Provence de nombreux quartiers appelés Cantemerle, Cantecigale, Canteperdrix, etc.